

Communiqué – 18/02/22

Les Élus de l'ANEV se félicitent du vote du Parlement européen sur le rapport BECA

Alors que l'ensemble des acteurs du secteur vitivinicole étaient inquiets à l'approche de l'examen du Rapport sur le renforcement de l'Europe dans la lutte contre le cancer examiné par le Parlement européen ce mardi 15 février, les Coprésidents des Élus de la Vigne et du Vin, Nathalie Delattre et Philippe Huppé, se félicitent du choix des eurodéputés de nuancer et d'équilibrer les dispositions du rapport concernant la consommation d'alcool.

Ce mardi 15 février, le Parlement européen examinait en plénière sur le Rapport sur le renforcement de l'Europe dans la lutte contre le cancer (rapport BECA). Un rapport source de nombreuses inquiétudes pour les acteurs des territoires viticoles et les Coprésidents de l'ANEV, qui avaient écrit aux Eurodéputés pour les alerter des risques que faisaient peser ce texte sur l'économie des territoires viticoles.

La mobilisation a payé puisque plusieurs amendements de compromis ont été adoptés par le Parlement européen. Entre autres, les Élus de la vigne et du vin se félicitent de la réintroduction de la notion de consommation excessive, et donc a contrario de la notion de consommation responsable et modérée.

Pour rappel, la notion de consommation responsable et modérée correspond au message délivré par les professionnels de la vigne et du vin depuis de nombreuses années. C'est d'ailleurs l'approche que suit Santé Publique France, qui ne recommande pas l'abstinence mais le respect de repères de consommation à moindre risque : 1/ ne pas consommer plus de 10 verres standard par semaine, 2/ pas plus de 2 verres standard par jour et 3/ avoir des jours dans la semaine sans consommation. Des repères que le secteur du vin a totalement adoptés.

Pour les Coprésidents de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin, Nathalie Delattre et Philippe Huppé, *« il était indispensable de tempérer cette approche de la prévention des comportements à risque. Il existe une voie de l'équilibre et de la modération et nous nous félicitons que les Eurodéputés aient décidé de la suivre. Nous serons désormais vigilants quant aux répercussions à venir de ce rapport, qui ne devrait pas rester lettre morte pour la Commission européenne ».*